



Le 19 avril 2017

Par SDÉ, courriel et poste

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-3947-2015 Phase 2 / Notre dossier : R051448 JOT

Monsieur,

Le Coordonnateur a constaté qu'une erreur s'est glissée dans les dates d'entrée en vigueur indiquées à la page 2 de la version anglaise de l'annexe Québec de la norme CIP-011-1 déposée le 4 avril 2017 comme pièce **HQCMÉ-2, Document 2** (révisé) [B-0081] (page 384 de 385).

Le Coordonnateur dépose une version révisée de la page 384 du document ainsi qu'une mise à jour de la liste des pièces relativement au dossier cité en objet.

Les copies papier de cette page vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) *Jean-Olivier Tremblay*
JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Pierre Grenier